



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE Concernant les projets de règlement no. 539-2025 et 540-2025

Lors de la séance extraordinaire du 26 février 2025, le Conseil de la municipalité de Saint-Aubert a adopté un projet de règlement :

1. Dépôt du projet de règlement no. 539-2025 modifiant le règlement no. 483 - 2019 de lotissement.

Lors de la séance extraordinaire du 4 mars 2025, le Conseil de la municipalité de Saint-Aubert a adopté un projet de règlement :

1. Dépôt du projet de règlement no. 540-2025 modifiant le règlement no. 485 - 2019 de zonage.

Objet du projet de règlement no. 539-2025 :

- Exempter les opérations cadastrales engendrant la création de quatre lots ou moins des contributions aux fins de parcs.

Objet du projet de règlement no. 540-2025 :

- Autoriser l'usage P1-Public dans la zone 5 Mi, afin d'y implanter une bibliothèque municipale.

Assemblée publique de consultation : Une assemblée publique de consultation sur ces deux projets de règlement aura lieu le 1^{er} avril 2025, à 19 h 30, à l'hôtel de ville de la municipalité de Saint-Aubert, située au 14 rue des Loisirs. Cette assemblée vise à présenter les projets de règlement et à recueillir les commentaires des citoyens.

Consultation des projets de règlement : Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau municipal, situé au 14 rue des Loisirs, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Saint-Aubert, ce 17^e jour de mars de l'an deux mille vingt-cinq.

Anne-Marie Dion
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussigné Anne-Marie Dion, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aubert, MRC de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ CE CERTIFICAT À SAINT-AUBERT, LE 17^E JOUR DE MARS DE L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ.



Anne-Marie Dion
Directrice générale et greffière-trésorière